

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 6 / N° 7 / 6 octobre 2020



Appel d'intérêt et de candidatures – Membres indépendants du conseil d'administration

Suivi – Écllosion de COVID-19 au CHRGP

Comme annoncé le 25 septembre dernier, le Centre hospitalier régional du Grand-Portage (CHRGP), à Rivière-du-Loup, fait face à une écllosion de COVID-19 sur deux unités de soins. En date du 5 octobre, le bilan s'élève à 15 cas qui ont été testés positifs à la COVID-19 depuis le début de l'écllosion.

Des mesures additionnelles de protection ont été mises en place dans les unités concernées et le dépistage des usagers,

du personnel et des médecins sur les unités en écllosion a été réalisé et se poursuit. En plus des dépistages préventifs, le personnel des unités visées doit assurer l'autosurveillance de leurs symptômes, en plus d'une prise de température à leur arrivée sur chaque quart de travail. De plus, des mesures sont mises en place afin de limiter le plus possible la mobilité du personnel sur d'autres unités.

Des agents de prévention en milieu de travail assurent une présence sur les unités de soins pour accompagner les équipes dans le respect des mesures sanitaires : port adéquat du masque, hygiène des mains, distanciation physique, etc. Les visites non essentielles sont toujours suspendues au CHRGP jusqu'à nouvel ordre, à l'exception des proches aidants significatifs ou pour cause humanitaire.

Le Centre intégré de santé de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est à la recherche de candidats afin de combler les sièges vacants au sein de son conseil d'administration.

Membre indépendant – profil 3^e compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines (voir note en bas de page)

Membre indépendant – profil 8^e expertise en santé mentale (voir note en bas de page)

Si vous souhaitez devenir membre indépendant du conseil d'administration, [consultez les nouvelles du site Web du CISSS du Bas-Saint-Laurent](#) pour tous les détails sur la façon de déposer votre candidature.

CAPSULE DE PRÉVENTION

Pas de « bulle » entre collègues

On les côtoie tous les jours et on développe une telle complicité ensemble qu'on a parfois l'impression de faire partie d'une même famille. En situation de transmission communautaire soutenue comme nous la vivons présentement partout au Bas-Saint-Laurent, la proximité physique à moins de 2 mètres entre collègues qui ne portent pas de masque n'est jamais sécuritaire.

Cette remarque est valable pour tout type d'emploi, qu'il s'agisse du personnel de soins infirmiers, des médecins, des gestionnaires, des professionnels, du personnel d'hygiène et salubrité, du personnel administratif, etc.

Il est important de comprendre que le concept de « bulle », qui peut être valable pour une famille habitant sous le même toit ou pour une même classe à l'école, ne peut pas s'appliquer en milieu de travail.

Exemples de situations à éviter

- Enlever son masque de procédure dans la salle de pause et ne pas respecter la distance de 2 mètres;
- Baisser son masque de procédure sur le menton au poste de garde sans être à 2 mètres de ses collègues;
- Prendre son repas à la cafétéria avec ses collègues sans respecter la distance de 2 mètres;
- Se regrouper dehors durant la pause sans porter de couvre-visage ou de masque et sans respecter la distance de 2 mètres;

- Manger dans les mêmes plats (trempe, humus, etc.), partager des ustensiles, etc. lors de pauses ou de repas;
- Covoiturer entre collègues sans porter le masque de procédure;
- Etc.

N'oubliez pas!

Le meilleur moyen de freiner la transmission de la COVID-19 est d'appliquer toutes les consignes rigoureusement et de surveiller nos symptômes :

- lavage fréquent des mains et étiquette respiratoire
- port du masque en continu
- distanciation de 2 mètres même pendant les repas et les pauses
- surveillance des symptômes

Merci de prendre votre rôle à cœur et de participer à l'effort collectif!



Sondage

Enjeux éthiques vécus en période de pandémie

Le comité d'éthique clinique et organisationnel souhaite vous entendre au sujet des enjeux éthiques en période de pandémie. Pour ce faire il vous invite à prendre quelques minutes de votre temps pour remplir le court sondage sur le sujet d'ici le 16 octobre prochain.

Voici le lien pour accéder au sondage :

fr.surveymonkey.com/r/ethiquebsl

Nous vous remercions de votre collaboration.

HISTOIRES INSPIRANTES
Nouvelle campagne de recrutement

Dans le cadre d'un projet de valorisation de différents métiers et professions, le Service de la dotation et du recrutement, accompagné par le Service des communications, est heureux de lancer la campagne Histoires inspirantes, disponible sur notre site Web.

Pour découvrir les histoires inspirantes de vos collègues, visitez le cisss-bsl.gouv.qc.ca/portraits



COVID-19 – Dernières nouvelles

Section COVID-19 de la zone professionnelle du site Web
cisss-bsl.gouv.qc.ca/covid19

Section COVID-19 de l'intranet
mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca, [Menu principal > COVID-19](#)

 **Palier 3**
Alerte modérée

Pour plus d'informations :
cisss-bsl.gouv.qc.ca/etat-covid

Important! 2 mètres pendant les pauses et les repas

Étant donné la situation épidémiologique de la région, le personnel qui se rassemble pourrait se transmettre la COVID-19 si les règles de prévention de base ne sont pas respectées. C'est pourquoi il est important de continuer de se protéger entre collègues même pendant les pauses et les repas. [Consultez les nouvelles régionales de l'intranet](#) pour lire l'article complet.

Ouverture d'une zone chaude au 5 A à l'Hôpital de Rimouski

Étant donné la situation épidémiologique qui prévaut actuellement au Bas-Saint-Laurent, veuillez noter que l'unité de soins 5A de l'hôpital de Rimouski deviendra de nouveau une zone chaude comprenant 9 lits, et ce, depuis le 2 octobre dernier. [Consultez les nouvelles locales de l'intranet pour plus d'information](#) ou la section COVID-19 > Notes de service.

Mise à jour de la règle de soins infirmiers RSI-018 « Initiation d'un test de dépistage à la COVID-19 et divulgation du résultat négatif »

À la suite du déploiement en juillet 2020 de la règle de soins RSI-018 « Initiation du dépistage à la COVID-19 et divulgation du résultat négatif », des modifications ont été apportées à la section traitant de la divulgation du résultat. Nous vous invitons donc à prendre connaissance de la version amendée de la présente règle de soins et à la mettre en application dès maintenant. Vous pourrez retrouver cette règle de soins dans l'intranet, dans la section Documents d'encadrement > Centre d'information > DSI > [Initiation d'un test de dépistage à la COVID-19 et divulgation du résultat négatif](#).

Urgent : Appel d'intérêt pour travailler dans les zones rouges

En raison d'un manque important de personnel, nous sommes présentement à la recherche d'infirmiers ou d'infirmières, d'infirmiers ou d'infirmières auxiliaires, de préposées ou préposés aux bénéficiaires, de techniciens ou techniciennes en éducation spécialisée ou tout autre membre du personnel intéressés à émettre une disponibilité supplémentaire pour prêter main-forte dans les zones rouges du CISSS du Bas-Saint-Laurent. [Consultez les nouvelles régionales de l'intranet pour plus d'information](#) ou contactez Mme Isabelle Lévesque par courriel à l'adresse isabelle.levesque0102.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418 722-0939, poste 46073.

Modifications de la structure du 3^e et 4^e étage du Pavillon C de l'Hôpital de Rimouski

Afin de pouvoir augmenter la capacité de lits d'hospitalisation pour la clientèle de médecine, il a été décidé que l'unité du 3^e C sera divisée en deux zones : une section sanctuaire de 9 lits et une section froide de 14 lits. Pour plus d'information, [consultez les nouvelles locales de l'intranet](#).

Pratico-pratique des appros Numéro du 28 septembre 2020

Par le feuillet d'information Pratico-pratique des appros, le Service des approvisionnements souhaite vous transmettre des informations importantes concernant les produits, les équipements et les fournitures. Pour plus d'information, consultez l'intranet dans la section COVID-19 > Approvisionnement.

Journée internationale des aînés

Ensemble, portons un regard nouveau envers les personnes aînées!

Le 1^{er} octobre dernier avait lieu la Journée internationale des aînés, l'occasion de célébrer les personnes aînées et de souligner leur contribution dans notre région, nos communautés et nos familles.

La Concertation régionale pour contrer la maltraitance envers les aînés du Bas-Saint-Laurent, le CISSS du Bas-Saint-Laurent et différents organismes pour personnes aînées de la région souhaitent sensibiliser la population au respect de leurs droits et de leur dignité et rappeler l'importance de s'unir pour lutter contre toutes formes d'âgisme.



1^{er} octobre
Journée internationale des aînés

Recherche de ressources de type familial en santé mentale pour une clientèle adulte



La Direction des programmes santé mentale et dépendance du CISSS du Bas-Saint-Laurent a mis en ligne, le vendredi 2 octobre dernier, une campagne publicitaire portant sur la recherche de ressources de type familial pour une clientèle adulte vivant avec une problématique de santé mentale, dans la MRC de Rimouski-Neigette.

La campagne se tient du 2 au 23 octobre 2020 et sera publiée sur les sites Web et intranet, ainsi que la page Facebook du CISSS. Une publicité sera aussi diffusée sur les ondes d'une radio commerciale de Rimouski.

Pour plus d'information sur le recrutement de ressources de type familial en santé mentale, visitez le site Web du CISSS au cisss-bsl.gouv.qc.ca/node/2705.

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent



Ligne téléphonique pour le personnel : 1 833 799-0050

Option 1 : Santé et sécurité au travail et dépistage (7 jours sur 7, de 8 h à 16 h)
suivi.covid.infirmieres.sst.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Option 2 : Conditions de travail (lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h)

